communauté de communes du

rianconnais

Les Cordeliers

1, rue Aspirant Jan 05105 BRIANÇON cedex

Tél. 04 92 21 35 97

Fax 04 92 20 38 90

accueil@ccbrianconnais.fr

www.ccbrianconnais.fr

Administration Générale & Finances

<u>DELIBERATION</u> N°2013-031 du 19 mars 2013

OBJET: SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2013 - Affaires Sociales

Rapporteur : Laurence FINE

Le 19 mars 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 mars 2013 en la salle du Conseil les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice: 40

Présents: 29 (de la délibération n°2013-023 à 2013-027)

28 (de la délibération n°2013-028 à 2013-030) 26 (de la délibération n°2013-031 à 2013-032) 28 (de la délibération n°2013-033 à 2013-039)

26 (pour la délibération n°2013-040)

28 (de la délibération n°2013-041 à 2013-048)

Nombre de pouvoirs : 7 (jusqu'à la délibération n°2013-034)

8 (de la délibération n°2013-035 à 2013-045)

7 (pour la délibération n°2013-046)

8 (de la délibération 2013-047 à 2013-048)

Nombre de votants : 34 (pour la délibération n°2013-023)

36 (de la délibération n°2013-024 à n°2013-027) 35 (de la délibération n°2013-028 à n°2013-030) 33 (de la délibération n°2013-031 à n°2013-032) 35 (pour les délibérations n°2013-033 et 2013-034) 36 (de la délibération n°2013-035 à 2013-039)

34 (pour la délibération n°2013-040)

36 (de la délibération n°2013-041 à 2013-045)

34 (pour la délibération n°2013-046)

36 (de la délibération n°2013-047 à 2013-048)

M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents: M. Gérard FROMM (s'absente de la délibération n°2013-028 à la n°2013-032 et pour la n°2013-046), Mme Marie MARCHELLO (s'absente pour les délibérations n°2013-031 à 2013-033), Mme Francine DAERDEN, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (s'absente pour les délibérations n°2013-031 et 2013-032), Mme Marie Hélène PONSART (s'absente pour la délibération n°2013-034), M. Yvon AIGUIER, Mme Renée PETELET, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Philippe SEZANNE (absent de la délibération n°2013-035 à 2013-045 et de 2013-047 à 2013-048), Mme Mireille FABRE, M. Bruno DAVANTURE, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER (représentant M. Guy HERMITTE), M. Roger GUGLIELMETTI (représentant M. Marc FORNESI), M. Edmond CADET (s'absente pour la délibération n°2013-033), M. Jacques DEYME, M. Henry-Pierre ROUX, M. Pierre LEROY (s'absente pour la délibération n°2013-040), Mme Estelle ARNAUD (s'absente pour la délibération n°2013-040), M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE (représentant M. Philippe MICHELON), M. Sébastien FINE.

Avaient donné pouvoir :

M. Philippe MICHELON à Mme Laurence FINE Mme Claudine FINE à M. Alain FARDELLA

M. Guy HERMITTE à M. Pierre BOUVIER

M. Marc FORNESI à M. Roger GUGLIELMETTI

M. Patrick REY à M. Henri RAOUX

M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET Mme Brigitte BOREL à M. Sébastien FINE

M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENAIRE (à partir de la délibération n°2013-035 à la n°2013-045 et de la délibération n°2013-047 à n°2013-048)

25 MARS 2013

SOUS-PREFECTURE

DE BRIANÇON

Vu la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par la Halte Garderie Les P'tits Loups,

Vu la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'Association 4, 3, 2, A, dont le but est de lutter contre la déscolarisation prématurée des jeunes de 14 à 18 ans, s'inscrivant dans un cadre général de prévention de la délinquance,

Vu la demande de subvention à hauteur de 39 000 € formulée par la Halte Garderie Les Loustics,

Vu la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par l'association Trait d'Union pour la gestion de la micro crèche Les Eterlous,

Vu la demande de subvention à hauteur de 14 591,25 € formulée par le GIP Mission Jeunes, ayant pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans, s'inscrivant dans un cadre général de prévention de la délinquance,

Considérant que l'ensemble de ces demandes de subvention se rapportent à des activités relevant expressément des compétences communautaires,

Vu les propositions de la Commission « Affaires Sociales » en date du 11 février 2013,

Vu l'avis du Bureau en date du 18 février 2013,

(M. Gérard FROMM, Mme Marie MARCHELLO et M. Mohammed DJEFFAL ayant quitté la salle), Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve le versement d'une subvention de 12 000 € en direction de l'Association Les P'tits Loups,
- Approuve le versement d'une subvention de 5 000 € en direction de l'Association 4, 3, 2, A,
- Approuve le projet de convention de partenariat avec l'association Les Loustics joint en annexe, et le versement d'une subvention de 39 000 € en direction de la Halte Garderie Les Loustics, dont le versement interviendra en deux fois :
 - les 2/3 soit 26 000 € dans le délai d'un mois suivant la signature de ladite convention,
 - le solde soit 13 000 € le 15 décembre 2013, sous réserve de la bonne application des dispositions de gestion technique et pédagogique de la Halte Garderie Les Loustics,
- Approuve le versement d'une subvention de 4 000 € en direction de l'Association Trait
 d'Union pour la gestion de la micro crèche Les Eterlous,
- Approuve le versement d'une subvention de 5 000 € en direction du GIP Mission Jeunes,
- Autorise Madame Laurence FINE, vice-présidente aux affaires sociales, à signer la convention annexée relative à la gestion technique et pédagogique de la Halte Garderie Les Loustics,
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2013 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme Le_Président,

Alain FARDELLA.

Date dépôt S.P.:

2 2 MARS 2013

Date affichage :

7 7 MARS 2013

Délibération nº 2013-031

Page 2 sur 2